

Ensemble
VERS UN TRAITÉ

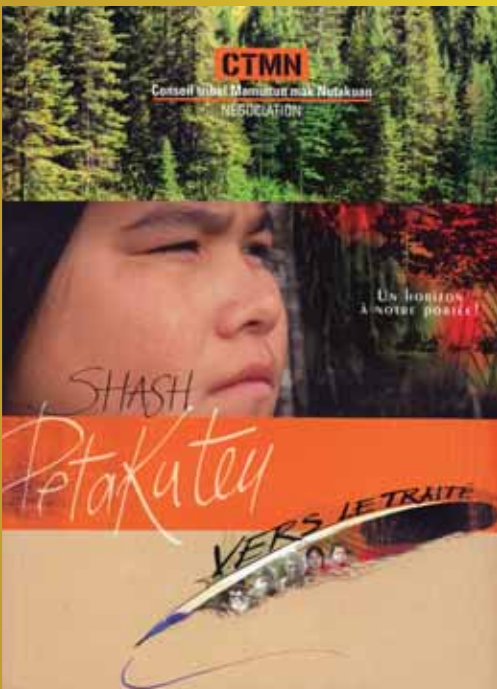


P. 7



Suite à la visite d'un groupe de Wemotaci, Essipit a désormais ses « drummers » attirés. Revivez des moments magiques faits de chants et de danse, ponctués par le rythme du tambour auquel a vibré, pendant toute une fin de semaine, le Centre communautaire montagnais.

P. 8



C'est à l'occasion d'une séance d'information à laquelle assistaient les trois chefs des Premières Nations représentées par le Conseil tribal Mamuitun mak Nutakuan, qu'était lancé un programme de communication intitulé *Vers le traité : un horizon à notre portée!*

Tipatshimun

ESSIPIT

FÉVRIER- MARS 2008
VOLUME 5 NUMÉRO 1

Samian

é 9067 Face à
emême-iul lui-même



Le rappeur algonquin Samian, auteur du CD *Face à soi-même* nous accorde une entrevue exclusive. Ce jeune compositeur-interprète, qui sera à Essipit en avril, nous parle de sa musique et de sa lutte contre un fléau qui gagne sans cesse du terrain : l'indifférence.



NOUVEAU RÉGIME FORESTIER

La révolution
du 2" x 4"

Un nouveau régime forestier : tous les espoirs sont permis.

Terminée l'attribution du bois récolté en forêt publique par l'intermédiaire de contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF)! Si le Livre vert sur la révision du régime forestier, déposé récemment par le gouvernement du Québec, prend force de loi, la forêt va devenir un lieu de partage où les différents usagers vont être associés dans une vision commune de son aménagement.

Nos lecteurs qui suivent de près le dossier de l'aménagement forestier, se souviendront d'un article publié dans le Tipatshimun de juin 2007, faisant état d'une visite au Parc Algonquin en Ontario. Nous y décrivions alors les effets d'un plan de gestion administré par l'Agence de foresterie du Parc Algonquin et écrivions : « ce modèle constitue une source d'inspiration qui devrait guider le gouvernement du Québec dans sa volonté d'instituer une gestion proche de la nature ». On pourrait croire que le ministre Béchard nous a entendus.

Sortir les usines de la forêt

Remplacez l'expression *proche de la nature* par le mot *écosystémique*, et le Livre vert ressemble, sous certains aspects, au concept d'*Aire d'aménagement et de développement innue* que propose Essipit (voir AAD1 : Tipatshimun, juin 2007); surtout en ce qui a trait au repositionnement de l'industrie dans son champ d'excellence, soit la transformation du bois plutôt que l'aménagement forestier. Pour sa part, le Livre vert propose que des instances régionales (qui restent à identifier) soient responsables de la définition des objectifs de protection et de mise en valeur des ressources

forestières, de la préparation et de la réalisation des plans d'aménagement, de l'attribution et du suivi des contrats d'aménagement forestier ainsi que de la récolte et du traitement sylvicole (confiés à des entreprises d'aménagement certifiées).

Clarification

On voit donc se brosser un tableau où l'industrie forestière devient cliente d'instances régionales qui leurs garantissent un *droit de premier preneur* sur 75 % des CAAF actuellement détenus. On voit également se diviser le territoire forestier selon deux principaux critères de référence : des zones d'aménagement écosystémique sur environ 70 % de l'espace productif disponible, et des zones de sylviculture intensive sur le 30 % qui reste. Résultat : on clarifie les priorités d'utilisation du territoire forestier; on y confirme l'aménagement écosystémique et la gestion intégrée des ressources et on concentre les investissements sylvicoles sur les meilleurs sites sélectionnés.

Engagements

Dans un monde où il sera ainsi possible de doubler la valeur des divers biens et services qui proviennent des forêts du Québec

(ex : bois, faune, récréation, etc.), on instaurera un processus d'appel d'offres où les industries forestières pourront procéder à l'achat de 25 % du bois récolté en forêt publique, selon une grille tarifaire dont les modalités restent à établir. Un tel système aura, notamment, pour effet de favoriser l'accès à la ressource à de nouveaux acteurs tout en permettant au gouvernement d'honorer ses engagements envers Essipit, en rendant disponibles les quelque 100 000 m³ de bois par année, prévus à l'*Entente de principe d'ordre général*.

Des inquiétudes

Si le Livre vert suscite de nombreux espoirs à Essipit, il est également source de questionnement. On se demande en effet comment le gouvernement du Québec va concilier les droits des Premières Nations et une décentralisation des pouvoirs aux instances régionales? L'*Entente de principe d'ordre général* prévoit, en effet, un processus de participation réelle pour Essipit et les Premières Nations membres du Conseil tribal Mamuitun mak Nutakuan quant au développement économique dans leur territoire respectif; elle prévoit par ailleurs l'instauration d'une relation de gouvernement à gouvernement. Il ne saurait donc être question de revenir sur des droits aussi fondamentaux en soumettant Essipit au pouvoir d'une quelconque instance régionale.

Un mémoire

Dans le mémoire qu'elle entend déposer en réaction au Livre vert, Essipit va faire valoir ces préoccupations, tout en insistant sur le fait que l'approche écosystémique correspond entièrement à sa vision de l'aménagement forestier. Tel que proposé, le nouveau régime a tout d'une révolution à laquelle Essipit souhaite se joindre dans un esprit de partenariat avec ses voisins de la Côte-Nord et avec pour objectif de mettre en valeur l'ensemble des ressources et des usages provenant de la forêt.

ÉQUIPE ENTREPRISES

À l'écoute
de la clientèle

L'économie d'Essipit repose largement sur les entreprises dont notre communauté a su se doter au cours des années. Mais ces entreprises qui génèrent autant d'emplois parmi nos membres dans les municipalités voisines, les connaissons-nous bien? Sommes-nous au fait de leur structure et de leur mode de fonctionnement?

Le mode collectif qui caractérise l'organisation socioéconomique d'Essipit, fait en sorte que chaque membre de notre Première Nation est partie prenante du système d'entreprises, et qu'il a, par conséquent, l'obligation d'en connaître les mécanismes pour mieux en évaluer les performances. Voici donc le premier d'une série d'articles portant sur vos entreprises et les gens qui en assurent le fonctionnement.

Les pourvoies

Selon Bernard Chamberland, directeur général adjoint, le fleuron de notre organisation est sans contredit le réseau de cinq pourvoies, ces entités légales distinctes, que l'on a déjà qualifiées d'empreinte ineffaçable d'Essipit sur son territoire. « Notre force, dit Bernard Chamberland, est le soin que nous portons à la gestion des lacs ».

« Nous sommes parmi les seuls à peser systématiquement toutes les prises, de manière à assurer la pérennité d'une population de truites indigènes de taille moyenne (la meilleure au goût), en quantité suffisante pour satisfaire notre clientèle, dit Pascale Bois ». Ajoutez à cela une infrastructure de qualité, un processus d'amélioration

continue ainsi qu'un programme de fidélisation des clients, et vous disposez d'une formule qui continue de faire ses preuves, beau temps mauvais temps, sur les marchés fragiles du secteur récréotouristique. « Il faut savoir investir dans ce qui constitue le cœur même de l'économie d'Essipit, poursuit Bernard Chamberland. C'est pourquoi nous continuons, année après année, d'améliorer notre réseau routier et de remplacer les chalets désuets par de nouveaux bâtiments plus beaux, plus confortables et mieux équipés ».

L'hébergement

Ce principe d'amélioration continue est essentiellement fondé sur l'écoute attentive de ce que les clients ont à dire et cela est vrai non seulement en ce qui concerne les pourvoies, mais également le secteur de l'hébergement. « Chaque année, nous dressons un bilan des commentaires que nous laissent les clients et évaluons chaque suggestion à son mérite, dit Louise Grégoire ». C'est ainsi qu'on a muni chacun de nos condominiums d'une paire de jumelles pour faciliter l'observation des baleines, et qu'on y a installé un réseau sans fil pour accéder à Internet.

Suite page 7



De gauche à droite : Jeannine Villeneuve, Louise Grégoire, Bernard Chamberland et Pascale Bois : une équipe à l'écoute de la clientèle.

SAMIAN : ENTREVUE EXCLUSIVE

Face à soi-même

« **Enfant, à Pikogan, je parlais peu : j'écrivais. La poésie a fait en sorte que des paroles se sont jointes à mes écrits, mais c'est grâce à Molly Kistabish si ces paroles sont en langue algonquine.** »

C'est Samian qui parle : un jeune compositeur-interprète, auteur d'un CD rap intitulé *Face à soi-même* dont l'effet a été celui d'une bombe dans les communautés Anishinabeg et parmi d'autres Premières Nations du Québec. « Sur scène, devant des jeunes, je mesure l'importance de ce que Molly a fait pour moi : elle m'a donné le pouvoir de transmettre la parole à des jeunes qui, comme moi, sont à la recherche de leur culture et de leurs racines; elle m'a donné les mots pour briser l'indifférence qui les écrase et les empêche de rêver; elle m'a donné la langue pour les convaincre qu'ils sont beaux et qu'ils n'ont pas besoin de permission pour être fiers de leur héritage.

INJUSTICE : J'veux suivre la voix de mes ancêtres / être la voix de mon peuple / Une langue en voie d'extinction / J'veux rebâtir la Nation / Car je représente ma Nation, bref ma génération / Mon peuple, mes ancêtres, y'a pas mille façons d'être / Je suis ce que je suis, je suis fier de l'être.

Samian : « Les médias m'ont appris que je faisais du rap engagé, mais moi, j'ai toujours vu ma musique comme étant quelque chose de personnel. Cependant, quand j'écoute une pièce comme *Injustice*, je me dis qu'il n'y a peut-être pas de contradiction entre engagé et personnel. Ainsi, lorsque j'ai chanté à Pikogan et au Lac Simon, les jeunes



Samian : « J'ai pas choisi de faire du rap, c'est le rap qui m'a choisi / la vie c'est comme une chanson, pis c'est elle qui m'a écrit! »

connaissaient par cœur toutes les paroles de mes chansons et avaient même monté des vidéoclips pour les accompagner. Alors, j'ai compris toute l'influence que je pouvais avoir sur eux. J'ai réalisé que l'engagement, c'est aussi une responsabilité ».

MA RÉALITÉ : On dit que mes textes sont sombres, / parce que je songe trop! / et que des fois je frappe un mur, / parce que je fonce trop! / alors c'est quoi le juste milieu? / que je me mette dedans / je fais du mieux que je peux / mais c'est pas évident!

Samian : « Je suis un nomade qui, depuis l'âge de 12 ans, erre de gauche à droite, de Pikogan à Gatineau en passant par Montréal et Québec. J'ai connu la drogue : j'ai sniffé des montagnes de coke jusqu'à en perdre l'odorat pendant trois ans. J'étais malheureux, et on est venu me chercher : Manon Barbeau de Wakiponi Mobile (www.onf.ca/wapikonimobile) m'a permis de voyager en Europe. De plus, elle a fait connaître mes textes et ma musique à des gens capa-

bles de m'aider. Puis on m'a présenté Ghislain Picard qui m'a laissé dire ce que j'avais à dire sans mettre de gants blancs, ce qu'un politicien comme lui ne peut évidemment pas faire. C'est grâce aux gens de l'APNQL que j'ai lancé mon CD et que je suis présentement engagé dans une tournée des communautés autochtones. Cela me procure l'occasion de rencontrer les jeunes, de leur raconter mon parcours, d'organiser avec eux des ateliers d'écriture et évidemment, de chanter ». (Samian sera à Essipit en avril, à l'occasion du makushan de crabe).

LES NOMADES : Samian, Shauit! / ya man, that's it! / Pikogan, Maliotenam / On récite le même shit! La même problématique / D'être sauvage, c'est une métaphore! / De l'Abitibi à la Côte-Nord, nous on explore les territoires.

Samian : « J'ai vu le film de Richard Desjardins (*Le peuple invisible*) et nous avons presque les mêmes propos, sauf que lui n'a pas de message d'espoir et que moi j'en ai un : je veux dire haut et fort, comme l'a fait avant moi le

chanteur innu Shauit, que notre culture est bien vivante et que nos droits ne peuvent plus être ignorés. Le processus de revendications territoriales va trop lentement! C'est l'avenir de mon fils et de toute sa génération qui est en jeu et c'est pourquoi je dis qu'aucun Autochtone ne devrait signer quoi que ce soit prévoyant l'extinction de ses droits sur le territoire qui l'a vu naître ».

LA PAIX DES BRAVES : On fume le calumet de paix, sans rancune / On est capable de rester vrai, / Même si on porte plus de plumes! / L'union de deux nations freine l'ignorance, / Pousse les connaissances avec un peu de reconnaissance!, / Mon histoire et la tienne, ça fait deux, / Je fais partie de deux peuples, donc je finirai comme l'un d'eux!

Samian : « Je lutte contre l'indifférence, c'est mon principal combat. Dans un monde où deux peuples s'ignorent, je tente de rapprocher deux cultures qui pourtant se ressemblent tellement. Si les Québécois sont prêts à entendre la voix des Premières Nations et à reconnaître l'identité de ces dernières, je pense qu'ils auront plus de facilité à se reconnaître eux-mêmes, car depuis plus de 400 ans, nous partageons une même histoire. L'accueil que le public québécois a réservé à mon disque me porte à croire que nous cheminons dans la bonne direction ».

TIPATSHIMUN

Février-Mars 2008, volume 5, numéro 1

Une publication du Conseil de la Première Nation des Innus Essipit s'adressant à tous les membres de la communauté.

418 233-2509

mchaloult@essipit.com

Éditeur
Marc Chaloult

Production et design graphique
Pascale Chamberland
Sarah Chaloult

Contrôle de la qualité
Manon Gagnon
Johanne Bouchard
Pascale Chamberland
Catherine Ross

Remerciements
À toute l'équipe du
Conseil de la Première Nation des Innus Essipit

ÉDITORIAL

Par Pierrot Ross-Tremblay pierrot@essipit.com

Aimun : Le pouvoir de la parole

Il y a des moments décisifs dans l'histoire d'une Première Nation qui détermineront l'avenir pour ses générations futures. Sa volonté s'incarne dans les paroles des membres qui la composent.

Pourquoi le programme *Aimun*? Parce que les meilleures décisions communautaires doivent être réfléchies, discutées et prises ensemble; parce qu'il est essentiel pour tous de bien comprendre la nature du traité que nous négocions depuis 30 ans, de connaître les pouvoirs du futur gouvernement des Innus Essipit que nous constituerons ensemble et de saisir le rôle fondamental que devront jouer tous les membres dans cette révolution.

Vers une grande alliance

« Qu'est-ce qu'un traité » demandait récemment une jeune membre de 16 ans? Dans notre contexte, signer un traité signifie faire la paix avec le Québec et le Canada, c'est-à-dire remplacer un ordre étranger par des règles de coexistence en harmonie avec les droits des gens sur

un même territoire. À l'heure actuelle, il y a une incertitude sur l'ensemble du nitassinan d'Essipit, car des droits ancestraux, incluant le titre aborigène, ont été reconnus rendant tout développement économique impossible sans consultation auprès des gens d'Essipit. Il est essentiel de comprendre la profondeur des droits ancestraux et du titre aborigène reconnu par le Québec, le Canada, mais aussi par le droit international, pour saisir l'urgence d'un traité. En fait, le traité consistera à reconnaître l'existence incontestable de la Première Nation des Innus Essipit, son occupation ancestrale de son nitassinan ainsi que le droit des gens d'Essipit à l'auto-gouvernance. Ces droits ont toujours existés, mais la différence est qu'ils seront bientôt intégralement respectés autant par le gouvernement du Québec que celui du Canada. L'Entente de

principe a reconnu ces droits et le traité rendra possible leur mise en œuvre.

Le gouvernement des Innus Essipit

Ces pouvoirs que nous devons bientôt assumer impliquent la constitution d'un gouvernement des Innus Essipit. Un traité signifiera bientôt la création d'un nouveau gouvernement avec des pouvoirs reconnus par les autres gouvernements signataires. Le traité précisera la nature des nouveaux pouvoirs des gens d'Essipit et ceux de leur gouvernement, pouvoirs qui seront consacrés dans notre constitution. Nous devons faire des lois dans nos champs de compétence et veiller à leur exécution. Combien de personnes siègeront à notre parlement? Comment seront-ils choisis? Quel sera le fonctionnement de l'assemblée des mem-

bres et quel sera son pouvoir? Qui pourra être membre et selon quels critères? Voilà des questions auxquelles nous devrons répondre. Nous en sommes capables. Il est maintenant temps pour nous d'assumer ce que nous sommes en nous offrant un outil de gouvernance, et ce, en cohérence avec nos aspirations.

Réfléchir ensemble

Dans ce contexte où nous sommes appelés à prendre de grandes décisions, la participation de tous les membres déterminera si ces décisions seront ou non les meilleures. L'histoire nous met devant une opportunité inégalée; des décisions devront être prises et tous les membres doivent donner leur avis.

Le programme *Aimun*, c'est mettre les gens d'Essipit au cœur du processus décisionnel concernant

leur avenir. Voilà une chance extraordinaire pour les membres de s'informer sur les négociations; de cette façon, c'est ensemble que nous écrivons une page importante de l'histoire d'Essipit, une page importante de notre histoire.



« Qui parle sème, qui écoute récolte » Proverbe Persan

PROGRAMME AIMUN

Essipit à l'écoute!

Déterminé à faire du processus menant à l'autonomie, une démarche des plus transparentes et démocratiques, le Conseil des Innus Essipit va lancer, dès avril, un programme appelé *Aimun* qui donne la parole à nos membres sur toute question reliée à l'éventuelle signature d'un traité.

L'objectif d'un tel programme est de hisser le niveau d'implication des gens d'Essipit dans un processus qui les interpelle directement, puisqu'il s'agit de l'avenir de leur communauté, de celui de leurs enfants et de leurs descendants. Qu'on soit pour ou contre le traité, il est essentiel d'en discuter. C'est pourquoi des personnes ressources seront mises à contribution afin d'entendre les divers points de vue, de noter les questions et, si possible, d'y répondre immédiatement.

On va y aller en profondeur!

Pas question de planer au-dessus des choses ou d'évacuer des sujets importants sous prétexte qu'ils sont difficiles à expliquer. Dès le début d'avril, nos membres résidant sur et hors réserve, recevront par la poste, une carte de route décrivant le programme *Aimun* et expliquant comment s'y inscrire. Ils seront appelés à enregistrer leurs préférences quant au type de rencontre auxquelles ils souhaitent participer et quant aux sujets qu'ils désirent aborder. Objectif : un taux de participation de 100 %.

Diverses options

Il sera possible de participer à des rencontres par petits groupes de cinq à huit personnes, dont les sujets de discussion seront choisis selon les intérêts de chacun. Nous offrirons également l'option *assemblée de cuisine*, permettant à ceux qui le souhaitent de se réunir dans une maison afin d'échanger ensemble. Des rencontres individuelles pourront également avoir lieu, ainsi que des plénières regroupant un plus grand nombre de personnes. Chose certaine, tous ont non seulement le droit, mais également le devoir de se faire entendre, de

poser des questions et d'obtenir des réponses.

Place aux hors-réserve

Les membres hors réserve demeurant sur la Haute-Côte-Nord feront l'objet d'une démarche spécifique. Ils auront l'occasion de s'exprimer, selon leurs préférences, soit dans le cadre de discussions de groupe ou encore d'*assemblées de cuisine*. Quant à ceux demeurant dans les régions du Saguenay, de Québec ou de Montréal, ils auront accès à des plénières organisées dans des locaux proches de chez eux. Les membres résidant ailleurs au Québec, au Canada ou à l'étranger, seront

invités à procéder par téléphone ou à poser des questions par le biais d'un nouveau site Internet communautaire qui sera accessible dès mai.

Une occasion unique

Le programme *Aimun* procure aux membres de la communauté d'Essipit une occasion unique de se faire entendre. Suite aux *assemblées de cuisine* et aux discussions de groupe, les questions soulevées par les participants feront l'objet de commentaires dans le *Tipatshimun* et sur le nouveau site Internet communautaire où il sera également possible d'engager un dialogue.

A I M U N

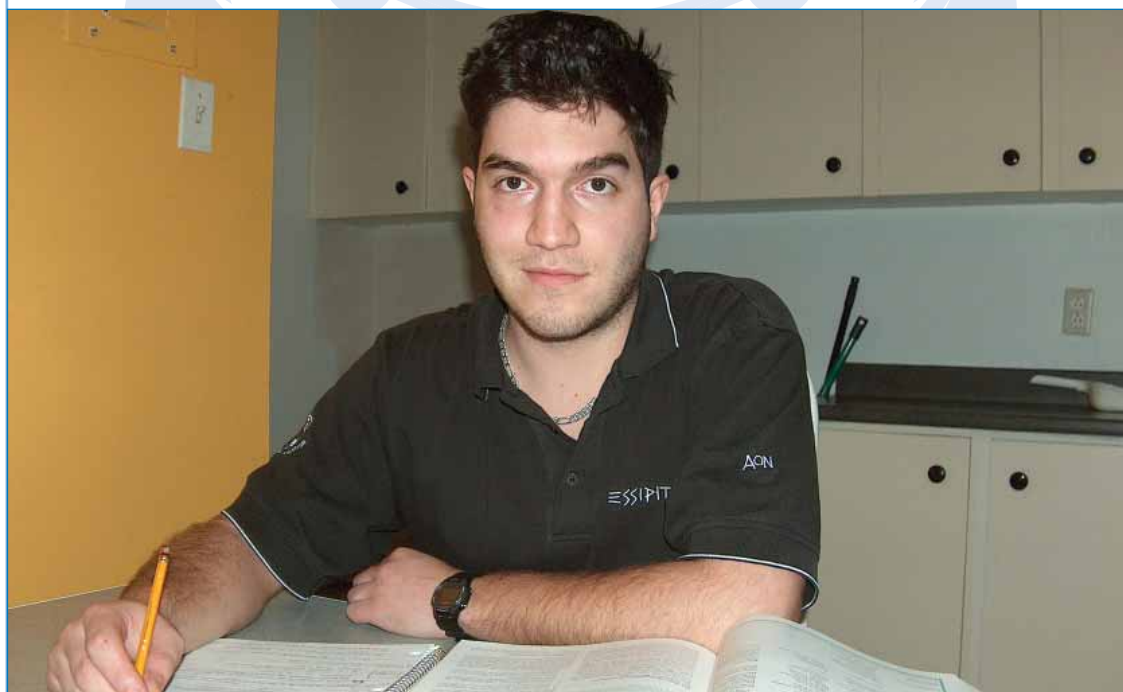
LA RELÈVE S'ORGANISE

Dans quelques mois, Guillaume Moreau sera à la croisée des chemins, ayant terminé ses études universitaires en biologie générale à l'Université du Québec à Chicoutimi. À l'âge de 22 ans, il songe plus que jamais à son avenir, et envisage un retour à Essipit « si l'occasion se présente ».

L'occasion, c'est évidemment un emploi qu'il souhaiterait décrocher dans la région qui l'a vu naître. Mais en attendant, c'est à Mashteuiatsh qu'il va travailler au cours de l'été, dans le cadre d'un projet de recherche avec le biologiste Daniel Courtois, au beau milieu du Parc des Laurentides. Il y rejoindra sa sœur Jessie qui œuvre là-bas à titre de biologiste et écoconseillère. Nous avons rencontré Guillaume dans l'appartement qu'il partage avec d'autres étudiants à Ville Saguenay. Voici quelques extraits de la conversation.

Au sujet de ses études

J'ai toujours été attiré par le plein air et c'est sans doute



Guillaume Moreau : « Je ne suis pas seul à être fier de ce qui a été accompli à Essipit ».

ce qui a orienté mon choix vers la biologie. Mes parents m'ont initié à la vie en forêt dès mon plus jeune âge et ensemble, nous nous rendions fréquemment dans le secteur du Lac Gilles pour y chasser, y pêcher ou simplement profiter de la nature. J'ai complété mes études collégiales en sciences

pures au Cégep de Jonquière et je dois avouer y avoir « pédalé pas mal fort » pour la première fois de ma vie. Ayant toujours éprouvé une certaine facilité pour les études, je ne leur avais jamais consacré beaucoup d'énergie, mais les sciences pures, ça, c'était une autre histoire! J'ai appris à travailler au Cégep de Jonquière,

et c'est tant mieux, car au niveau universitaire, les exigences sont plus serrées et il faut savoir s'organiser. Aujourd'hui, j'achève un bac qui a surtout porté sur la foresterie, mais je réalise que l'aspect faunique m'attire encore plus. J'envisage donc la possibilité de faire une maîtrise portant spécifiquement sur le règne animal plutôt que végétal.

Sur sa future carrière

Si j'obtenais immédiatement du travail à Essipit dans un domaine relié à la gestion de la faune, je choiserais cette avenue, quitte à remettre ma maîtrise à plus tard. J'ai effectué, pendant mes études, une recherche en écologie appliquée portant sur le caribou forestier, et cela m'a passionné. Notre négociateur, Sylvain Ross, m'a procuré une foule d'informations sur le sujet, et j'ai eu accès aux documents produits par le *Groupe Conseil Agir* d'Alain Chabot, qui a étudié la question sous tous ses angles. Il est certain que si quelque chose se présentait à Essipit dans le domaine de la conservation du caribou ou de la pisciculture, je sauterais sur l'occasion. Mais je ne compte pas nécessairement là-dessus et c'est pourquoi j'entretiens d'autres projets, sans écarter la poursuite de mes études.

Concernant l'avenir d'Essipit

La réunion regroupant huit jeunes, à laquelle j'ai participé et dont il a été question dans le dernier numéro du Tipatshimun, m'a permis de réaliser que je ne suis pas le seul à être fier de ce qui a été accompli à Essipit. Je me suis aperçu que nous étions plusieurs à vouloir y faire notre vie, mais j'ai aussi été frappé par le fait qu'aucune fille ne participait à la discussion. Cela signifie-t-il que l'attrait du territoire est plus fort chez les gars que chez les filles, ou que nous ne faisons pas assez d'efforts pour intéresser ces dernières à l'avenir de la communauté? Je ne sais pas, mais je souhaiterais entendre leur point de vue là-dessus. Ce qui est également ressorti de cette discussion est le rôle qu'ont joué nos parents dans le domaine de la foresterie, et la fierté qu'ils éprouvent aujourd'hui de voir les jeunes s'impliquer dans la recherche de solutions pour assurer la conservation du patrimoine naturel.

Sur le projet de société

Le traité constitue, selon moi, l'un des plus importants projets jamais débattu à Essipit. Il y va de notre volonté de gérer un jour nos propres ressources, dans une perspective de respect de la nature et d'harmonie avec le territoire. Si un tel projet rencontre une certaine réticence de la part de nos voisins de la Haute-Côte-Nord, les opposants ne se recrutent pas parmi ceux de ma génération. Mes amis des Escoumins et des alentours ont toujours reconnu et accepté mon statut d'Autochtone; ils ne souhaitent pas empêcher l'émancipation des Innus. Au contraire, j'ai plutôt l'impression qu'ils perçoivent la marche des Premières Nations vers leur autonomie, comme une opportunité. Ils réalisent que le développement génère le développement, et que des communautés autochtones prospères ne peuvent générer que plus de prospérité dans la région.

UN POÈME DE MAYA COUSINEAU-MOLLEN

Mort à l'arme Blanche

Elle pourfend la vie
De cet éclair coupant

Cristal vénéneux
À la pureté morbide

Elle est gage d'illusions
Glaçante dans son appel

Habités de fausses saveurs
Séductrice au cœur de neige

Promesses fondantes
Au soleil du quotidien
Sa désolation est pénombre

Elle promet une mort
Une fin à l'arme Blanche

Non pas le sabre ou l'épée
Mais celle au gramme, prix
noir du marché

Ce poème saisissant qui, selon son auteure, Maya Cousineau-Mollen, traite d'un « fléau » qui affecte non seulement les réserves et autres communautés autochtones, mais l'ensemble de la société, sera bientôt publié dans une anthologie de textes inédits intitulée *Littérature autochtone de la francophonie*. Nos lecteurs constituent donc le tout premier public d'une jeune poète innue qui n'a pas fini de faire parler d'elle.



Maya Cousineau-Mollen

INFO-CONSEIL

Un instrument de participation

Les membres de la communauté d'Essipit disposent désormais d'un bulletin intitulé *Info-Conseil*, qui, comme son nom l'indique, les renseigne sur divers sujets ayant fait l'objet de discussions lors des réunions du conseil de bande.

La décision de créer cet organe d'information adressé aux membres de la communauté, a été prise lors de la séance du 16 janvier dernier. Les conseillers et le chef ont alors jugé qu'il est important de mettre en valeur, auprès des membres, le travail du conseil qu'ils ont élu. Selon eux, une connaissance accrue des décisions prises en séance de travail et une meilleure compréhension des principaux enjeux, va sans doute entraîner une plus grande participation aux assemblées générales. C'est en tout cas l'un des objectifs visés.

Info-Conseil comporte un bref résumé des éléments marquants débattus par les conseillers ainsi que l'énoncé des résolutions s'y rattachant. Il ne s'agit pas d'entrer dans les détails du débat, mais simplement d'informer les membres de la communauté qu'une discussion a eu lieu sur un sujet quelconque, et qu'une décision a été prise. Toute personne désirant discuter d'un sujet mentionné dans *Info-Conseil*, n'a qu'à se présenter en assemblée générale et la soumettre au débat. Le premier numéro de cette nouvelle publication a été distribué le 6 mars dernier.

Les Écuries 2008 CCM Essipit

14, 15 et 16 mars

3 JOUEURS DE QUILLES

- (moyenne cumulative de 520)
- 1 équipe de 2 joueurs
- 1 équipe individuelle

Jeu du 9

**COÛT D'INSCRIPTION
200 \$ / ÉCURIE**

INFO / INSCRIPTION

Lily Vachon
Stéphane Chamberland
418 233-2509
418 233-2945

2 JOUEURS DE BILLARD

- 1 joueur de classe «A»
- 1 joueur de classe «B»

**3 JOUEURS DE
WALLEY-BALL MIXTE**

- 1 joueur de classe «A»
- 2 joueurs de classe «B»



NÉGOCIATION

Le coeur du traité en 2008

Les chefs des trois Premières Nations membres du Conseil tribal Mamuitun mak Nutakuan (CTMN) ainsi que le Premier Ministre du Québec, M. Jean Charest et le ministre délégué aux Affaires autochtones, M. Benoît Pelletier, se réunissaient le 17 décembre 2007 afin de dresser un bilan des négociations en cours.

Suite à cette rencontre ainsi qu'à la récente tournée d'information qu'effectuaient les chefs auprès des communautés concernées, nous avons demandé au négociateur d'Essipit, M^e Sylvain Ross, de faire le point quant au déroulement des négociations et aux principales étapes pour l'année 2008.

Tipatshimun : Peut-on considérer que les négociations entre les gouvernements et le CTMN vont bien?

S. Ross : Il n'y a pas de doute que le rythme des discussions s'est accéléré au cours de l'année 2007 et que, tant du côté innu que de celui du Québec, il souffle un vent d'optimisme quant à l'éventuelle signature d'un traité. D'ailleurs, lors de sa visite sur la Côte-Nord en novembre dernier, le ministre Benoît Pelletier a lui-même confirmé cet état de fait.

Tipatshimun : Est-ce dire qu'il n'y a pas d'obstacles à surmonter à la table des négociations?

S. Ross : Loin de là! Toute forme de négociation implique nécessairement des difficultés, mais il serait irresponsable de rendre ces difficultés publiques avant de les avoir aplanies. Je me contenterai donc d'affirmer que nous demeurons insatisfaits de la progression des négociations, et souhaitons une meilleure collaboration de la part des administrations fédérale et provinciale. Suite à diverses démarches incluant la rencontre avec le Premier Ministre, nous souhaitons voir se régler ces questions.

Tipatshimun : Quels sont les principales étapes envisagées pour l'année 2008?

S. Ross : Mentionnons d'abord que le Premier Ministre et les chefs ont convenu de refaire le point dès le printemps 2008 afin

d'évaluer ensemble les progrès accomplis depuis décembre 2007. Ils se pencheront alors sur les termes du régime territorial qui auront fait l'objet de négociations intensives, plus particulièrement en ce qui a trait à un Innu Assi (territoire de réserve) en pleine propriété.



Sylvain Ross, négociateur d'Essipit à la table centrale.

Il sera également question de l'entente sur la chasse à l'original sur le nitassinan, qui interpelle directement la pratique d'Innu Aitun (activités traditionnelles). Si tout se déroule tel que prévu, on y discutera également de l'amorce des mesures de développement socioéconomique ainsi que du processus de participation réelle. L'on ne peut affirmer, hors de tout doute, que ces questions seront entièrement réglées dans les prochains mois, mais il est certain que toutes les parties sont déterminées à négocier le coeur du traité d'ici la fin de l'année en cours.

Tipatshimun : Les gouvernements du Québec et du Canada ont-ils donc abandonné leur intention de signer un seul traité avec toutes les Premières Nations innues?

S. Ross : Sans vouloir parler à leur place, il apparaît, en effet, que les gouvernements du Québec et du

Canada vont se satisfaire pour l'instant d'un traité avec les Premières Nations membres du CTMN. Dans un contexte où la seule alternative aux négociations est un recours aux tribunaux, on comprendrait mal que le Québec et Ottawa souhaitent judiciairement le processus, et ainsi prolonger l'incertitude économique qui règne sur la Côte-Nord et au Lac-Saint-Jean. Concernant les autres Premières Nations innues, nous sommes confiants que l'application de mesures de développement socioéconomique saura faire la preuve que l'option qui rapporte vraiment, est celle de la négociation.

Tipatshimun : Croyez-vous que nos voisins de la Haute-Côte-Nord vont se montrer favorables à la progression de ce dossier?

S. Ross : Pour citer le ministre Pelletier, on perçoit un changement de synergie dans la région et cela est de bon augure. Je crois, par ailleurs, que l'application de mesures de développement socioéconomique à Essipit, va profiter à l'ensemble de la région par l'intermédiaire de partenariats impliquant les organismes politiques, les institutions économiques et le secteur privé. Les principaux décideurs de la région reconnaissent désormais que la relance économique ne se fera pas sans la participation des Premières Nations.

Tipatshimun : Quels sont les délais envisagés pour une éventuelle mise en œuvre du traité?

S. Ross : Suite à la signature du traité, nous envisageons une période de 18 à 24 mois pour sa mise en œuvre. Il s'agit d'une période au cours de laquelle les gouvernements procéderont à l'adoption des différentes lois fédérales et provinciales requises tandis que nous rédigerons nos propres textes législatifs.

(Suite de la page 2)

« Rares sont les installations hôtelières en Haute-Côte-Nord qui offrent autant, dit Bernard Chamberland; il faut savoir s'adapter aux demandes du marché et offrir un service qui se démarque de la concurrence ».

Savoir s'adapter à la demande signifie parfois restreindre ses ambitions en demeurant solidement campé dans ce qui constitue son métier de base. Dans le cas du camping Tadoussac, il s'agit de satisfaire une clientèle de passage en évitant de s'aventurer sur le marché des saisonniers. « Notre objectif, poursuit Louise Grégoire, est d'offrir à nos clients un service haut de gamme comprenant l'ensemble des commodités, tout en favorisant nos entreprises de restauration et de croisières aux baleines. Nous misons, pour ce faire, sur la beauté du site et sur la vue exceptionnelle qui s'ouvre sur le fjord du Saguenay et le Saint-Laurent ». Quant à la clientèle saisonnière, elle est soit dirigée vers le camping Le Tipi d'Essipit, ou vers d'autres terrains de la région, plus spécialisés dans ce genre de service.

Le marketing

Rien de tout ceci n'aurait cependant d'impact si l'on ne

parvenait pas à sensibiliser une clientèle susceptible de répondre favorablement à l'appel d'Essipit. « Évidemment, dit Bernard Chamberland, la meilleure publicité dont nous profitons année après année, est celle qui provient de nos clientèles satisfaites : un client comblé parlera autour de lui de l'expérience qu'il a vécu chez nous et contribuera ainsi à accroître la notoriété de nos entreprises ».

Mais la notoriété est une fleur qui s'entretient et, pour ce faire, il faut lui accorder tout le soin qu'y apporte Jeannine Villeneuve : « Les entreprises Essipit ont deux faiblesses majeures qu'il faut contourner si nous souhaitons maintenir leur rythme de croissance, dit-elle : il y a d'abord le fait que nous sommes en retrait de la route 138, ce qui soustrait Essipit d'une précieuse visibilité auprès des clientèles de passage. Par ailleurs, la plupart de nos services sont situés à l'extérieur de ce que les voyageurs appellent le *circuit récréotouristique*, celui-ci prenant fin à Tadoussac ».

Pour contrer ces quelques handicaps, on cible principalement les publics de Québec et de Montréal qui constituent notre plus important bassin de clien-

tèle potentielle. Ceux-ci sont rejoints par l'intermédiaire de brochures distribuées par des firmes spécialisées, ou à l'occasion de salons et de foires commerciales, et grâce aussi à notre site Internet qui est à l'origine d'une large part de l'achalandage que connaissent nos entreprises.

Une relation privilégiée

« L'effort marketing repose également sur la relation qu'établissent les employés des entreprises Essipit avec leurs clients, poursuit Jeannine Villeneuve. Ce sont les petits détails qui font toute la différence : le sourire à l'arrivée, les conseils quant aux meilleurs coins de pêche, les explications sur les types de baleines aperçues, et ainsi de suite ». La bouteille de vin offerte gratuitement et qui trône sur la table de cuisine dans chacun des chalets des pourvoies est un bel exemple de ce marketing subtil, se traduisant par le perpétuel souci de bien faire les choses.

Dans les prochains numéros du Tipatshimun, nous poursuivons cette visite des entreprises Essipit tout en faisant la démonstration que chez nous, ce sont les gens qui font toute la différence!



Nos futurs « drummers » d'Essipit ont profité d'une fin de semaine de cours intensifs.



De nombreux membres de la communauté se sont joints aux musiciens lors d'un concert donné au CCM.



Il faut apprendre à « faire sa voix » pour atteindre cette sonorité particulière au chant traditionnel.

LA SOCIÉTÉ DU TAMBOUR

Les voix de l'harmonie

Une atmosphère magique régnait ce soir-là. Tel un éclair accompagnant le son du tambour qui battait la mesure comme le tonnerre, le chant des « drummers » de Wemotaci était si perçant qu'il rappelait le cri de l'aigle. Ils ont laissé à Essipit une rumeur qui continue de se faire entendre.

Groupés autour du grand tambour de cérémonie, ils étaient sept de la communauté d'Essipit à « se faire la voix » au chant traditionnel qu'était venu leur apprendre un groupe composé surtout de membres de la nation Atikamek, mais également d'un Anishnabeg et d'un Innu. Initiative de notre animateur culturel, Ronald Bacon, la séance de formation ainsi que le concert auquel tout le monde était invité, ont connu un réel succès. Des gens de tous âges ont en effet dansé pendant la représentation, mais ce qu'il faut surtout retenir, c'est que sept Essipi-

tiens sont désormais nos « drummers » attirés.

Des chaudières en guise de tambours

L'ensemble qui provient de Wemotaci est composé de huit musiciens. Il a vu le jour en 1993, époque où il ne comprenait que trois membres, soit les deux frères David et Daniel Boivin et Paul Fontaine. « Ces trois-là se sont rencontrés à l'occasion d'une soirée culturelle, dit Ayami Chilton, l'actuel leader du groupe. Paul faisait alors carrière comme chanteur et les frères Boivin devaient se contenter de chaudières en guise de tambour ».

Naissance d'une fierté

C'est cependant en 1996 que la formation s'est réellement constituée et, un an plus tard, huit jeunes musiciens affrontaient courageusement leur premier Pow Wow d'envergure nationale. « Si l'expérience fut traumatisante, poursuit Ayami, elle fut surtout enrichissante, car c'est là qu'a pris naissance cette fierté bien particulière qui réapparaît à chaque fois que nous avons l'occasion d'exprimer notre culture devant les membres d'autres Premières Nations ».

Passage obligatoire

Cette fierté, dont parle Ayami, il précise l'avoir ressentie d'abord sous forme de révolte : « révolte de constater qu'on nous avait coupé de nos racines; révolte aussi de s'être fait voler son identité;



En compagnie de leurs professeurs de Wemotaci, nos « drummers » Essipiens : de g. à d. Jean-Pierre Gagnon, Frédéric Ross, Jean-François Boulianne, Normand Chamberland, Ronald Bacon, Serge Moreau et Julien Ross.

révolte enfin d'avoir perdu cet équilibre affectif et spirituel qu'assure le lien avec la Terre-Mère. Le tambour a fait place à l'harmonie, et l'harmonie a modelé ma vie, dit-il. Le tambour a fait de moi un homme fier ».

Un rendez-vous

C'est cette fierté qu'Ayami partage avec Ronald qui, de

son côté, a entrepris de mener à bien son projet qui consiste à doter la communauté de son propre groupe de « drummers » d'ici la Journée des Autochtones. À cette occasion, on entendra à nouveau raisonner le son du tambour sur les bords de la rivière aux coquillages.

TOURNÉE D'INFORMATION

Trois chefs, même objectif

C'est dans le cadre d'une séance d'information tenue le mardi 19 février auprès des membres de la Première Nation des Innus Essipit, que le chef Denis Ross ainsi que les chefs Gilbert Dominique de Mashteuiatsh et François Bellefleur de Nutakuan, ont dressé un bilan des négociations qui se déroulent présentement entre les gouvernements du Québec et du Canada, et le Conseil tribal Mamuitun mak Nutakuan.

Un principe novateur

Dans son allocution, le chef Ross a rappelé les principales raisons qui ont incité Essipit à signer l'Entente de principe d'ordre général et à privilégier le processus de négociation plutôt que la voie judiciaire : « Ce que négocie actuellement le Conseil tribal Mamuitun mak Nutakuan (CTMN) est totalement novateur en ce sens que les Premières Nations signataires du traité seront autonomes tout en conservant leur titre aborigène et leurs droits ancestraux ».

Des enjeux essentiels

Il a également rappelé à son auditoire que la pratique d'Innu Aitun sur le nitassinan, l'élargissement d'Innu Assi, la création d'une Aire d'aménagement et de développement innue ou AADI, ainsi que l'établissement à Essipit d'un gouvernement autonome, démocratiquement élu, constituent, pour Essipit, les enjeux essentiels des présentes négociations.

Un signal encourageant

Se disant confiant d'en arriver sous peu à la signature d'un accord satisfaisant pour l'ensemble des parties, le chef Ross a indiqué être encouragé en ce sens par les récentes actions de communication du CTMN indiquant qu'une grande majorité de nos membres, accordent une importance

particulière aux négociations territoriales en plus de démontrer une connaissance plus que satisfaisante du contenu de l'Entente de principe d'ordre général.

Un horizon à notre portée

À l'occasion de ce même événement, les représentants du comité de communication du CTMN, Florent Bégin et Raoul Kanapé, ont dévoilé les principaux éléments d'un programme de communication dont les activités s'accroîtront avec l'imminence d'un traité. Destiné aux membres des Premières Nations concernées et ayant pour thème « Vers le traité – Un horizon à notre portée », la campagne d'information vise essentiellement à renseigner nos communautés quant aux véritables enjeux d'un éventuel traité entre le CTMN et les deux paliers de gouvernement.

Distincts et partenaires

« Nos voisins réalisaient peu à peu que la Première Nation d'Essipit est ouverte pour développer avec eux de nouveaux secteurs d'activités, et ce, par l'intermédiaire de partenariats avec leurs organismes politiques, leurs institutions économiques et le secteur privé, a conclu le chef Ross; ils acceptent de plus en plus l'idée qu'il est possible de progresser ensemble en tant que peuples distincts, mais partenaires ».

TOURNÉE D'INFORMATION

Un horizon à notre portée



De g. à d. MM Carl Nepton, négociateur en chef, François Bellefleur, chef de Nutakuan, Denis Ross, chef d'Essipit et Gilbert Dominique, chef de Mashteuiatsh.

Les membres de la Première Nation des Innus Essipit ont répondu à l'invitation lancée par le Conseil tribal Mamuitun mak Nutakuan (CTMN) qui souhaitait les informer quant aux négociations en cours avec les gouvernements du Québec et du Canada. Certains membres hors réserve se sont déplacés pour assister à cette réunion, signe de l'intérêt qu'ils accordent au futur traité.

Outre les chefs d'Essipit, de Nutakuan et de Mashteuiatsh, on notait la présence de l'équipe locale de négociation dirigée par Sylvain Ross, et de certains membres de l'équipe régionale dont Carl Nepton, négociateur en chef du CTMN. C'est ce dernier qui, avec les trois chefs, a répondu à plusieurs des questions formulées par les participants lors d'une période d'échanges animée par Florent Bégin et Raoul Kanapé.

Un premier contact

Dans son allocution, Carl Nepton a d'abord indiqué que le rythme des négociations s'est beaucoup accéléré en 2007. Selon lui, on voit maintenant poindre la lumière au bout du tunnel. « Nous sommes engagés dans une négociation dont l'objectif est de permettre aux Premières Nations membres du CTMN, d'assumer leur pleine autonomie, a-t-il dit. Mais comme toute autre négociation, la nôtre implique des compromis de part et d'autre; c'est pourquoi, il est important d'informer nos membres quant à la nature des enjeux afin qu'ils puissent en mesurer la portée. D'où cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre d'un programme prévoyant d'autres activités de communication ».

Des règles claires

En réponse à une question portant sur les droits de chasse et pêche hors du nitassinan d'Essipit, Carl Nepton a tenu à préciser ce qui suit : « Nos Premières Nations vont se donner des règles claires et précises quant à leurs activités

traditionnelles de chasse et de pêche. Si un membre souhaite exercer ses droits sur le nitassinan, ceux-ci lui seront reconnus. Si par ailleurs, il souhaite les pratiquer hors nitassinan, il devra, le cas échéant, s'entendre avec la Première Nation ayant des droits sur le territoire en question. Interrogé sur d'éventuelles restrictions que cela pourrait apporter au droit des autochtones de pratiquer la chasse et la pêche n'importe où au Canada, Carl Nepton a rappelé qu'un tel droit n'existe pas : « Si l'on regarde ailleurs au Canada, aucune Première Nation ne s'est vu reconnaître le droit unilatéral de chasser et de pêcher n'importe où et quelle que soit la saison ».

Des avantages financiers?

À la question portant sur les bénéfices financiers d'un éventuel traité, Carl Nepton a rappelé que l'Entente de principe d'ordre général prévoit qu'Essipit pourra tirer parti d'un volume annuel de 100 000 m³ de bois en plus de partager, avec ses partenaires, les revenus d'électricité prévus à l'Entente de principe. Des mesures de développement socioéconomique seront également mises en vigueur, alors que différents montants ont été prévus à titre compensatoire. « Nos Premières Nations vont ainsi disposer de leviers économiques leur permettant de générer de la richesse, a-t-il dit. L'argent provenant des ressources de notre territoire sera ensuite utilisé en fonction des besoins de nos communautés, sans toutefois être assujéti à des programmes déterminés et imposés par la société majoritaire ».

À nous de décider

Concernant cette fois le statut des hors réserve, Carl Nepton a insisté sur le fait que le CTMN a pour mandat de représenter l'ensemble des membres de la Première Nation des Innus Essipit : « Nous négocions pour tout le monde à la fois, a-t-il affirmé. En tant que nation autonome, nous aurons le loisir d'instituer un code d'appartenance qui pourra être plus inclusif que ne l'est l'actuelle Loi sur les Indiens. Il faut cependant se rappeler que ladite loi continuera d'être en vigueur au Canada, et que le fait d'être reconnu comme membre de la communauté d'Essipit, ne confèrera pas le statut autochtone ».

Une primeur

La réunion s'est terminée par un exposé portant sur le programme de communication. Présenté par Florent Bégin et Raoul Kanapé, ce programme comporte différents véhicules d'information. C'est ainsi que les participants ont profité, en grande primeur, d'une visite guidée du nouveau site Internet du CTMN, en plus de visionner quelques segments vidéos tournés dans nos trois Premières Nations. Un tout nouveau dépliant, une pochette de presse, des éléments de décor ainsi qu'une affiche thématique ont également été présentés au public, le tout fort impressionnant et d'une allure très professionnelle. De quoi susciter une participation encore plus considérable lors d'une prochaine réunion d'information.



Des membres résidant sur réserve et hors réserve, ont eu l'occasion de s'adresser aux chefs ainsi qu'au négociateur du Conseil tribal Mamuitun, Carl Nepton.